



Le mardi 10 mars 2026 à 18h30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 5 mars 2026

Présents : Monsieur Patrick Delebarre, Mesdames Anne-Catherine Derville, Audrey Dassonneville, Marie Ducatteau, Mesdames Marie-Paule Lepers, Micheline Depoortere-Coeman, Caroline Brunet, Madame Céline Defet de la Drève.

Excusés : Madame Odile Woehl, Madame Laura Naessens, Madame Dorothee Deforche, Monsieur Jean-Pierre Lemai, Monsieur Bernard Caudal, Madame Danièle Delbecque, et Monsieur Michel Renard.

N° 26-2-5

Jeunesse - Périscolaire

Centre de loisirs

Convention d'Objectifs
Avec le CJB Accueil

Rapport de M. le Président

Le CCAS accompagne depuis de nombreuses années l'accueil des enfants bonduois porteurs de handicap au sein des associations CJB Vacances et CJB Accueil, en participant financièrement au surcoût lié à l'accompagnement spécifique individuel de ces enfants.

Afin de simplifier les modalités de gestion pour l'association comme pour la Ville, il a été décidé en 2025, de modifier la convention existante et de procéder au calcul de montants forfaitaires.

Afin de prendre en compte l'évolution des charges supportées par le CJB Accueil liées à l'accompagnement des enfants concernés, il vous est proposé une augmentation d'un des forfaits.

Les modalités de cette participation et l'organisation de l'accompagnement sont précisées dans la convention annexée à la présente délibération.

C'est pourquoi je vous propose :

- de valider la convention annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Président à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité



Le conseil
A adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Président

Audrey DASSONNEVILLE
Secrétaire de séance